

# Concours ENM 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> concours

SESSION 2022

**Épreuve de composition en connaissance  
et compréhension du monde  
contemporain**

**Corrigé du sujet : Être citoyenne et citoyen aujourd’hui.**

## Présentation du sujet

*La réflexion autour du citoyen, plus largement de la citoyenneté n'est pas nouvelle. D'ailleurs elle débute dès la Grèce Antique avec l'apparition de processus de prise de décisions collectives et d'association de certaines catégories d'individus à la vie de la Cité.*

*Pourtant, à chaque soubresaut, à chaque accélération de l'histoire, à chaque crise, la citoyenneté est réinterrogée. Il est évident que le contexte actuel de réformes sociales et de contestation a revivifié l'intérêt pour les questions relatives à la citoyenneté.*

*Mais, ce sujet est faussement évident. D'abord, il est impératif de lui donner de la profondeur et d'en percevoir le sens implicite. « Être citoyen » ce n'est pas « la citoyenneté ». De fait, le sujet porte davantage sur les actions qui fondent le citoyen, sur les éléments dont il dispose et qu'il peut mobiliser pour être pleinement citoyen, plutôt que sur les droits qui encadrent la citoyenneté. Un sujet dynamique en somme. L'équilibre n'est donc pas aisé à tenir entre le sujet (le citoyen) et le concept (la citoyenneté). Il s'en suit une difficulté évidente pour structurer le devoir. Trouver un plan s'avère délicat. De plus, il ne faut pas chercher l'exhaustivité (impossible à trouver en l'espèce), mais plutôt développer quelques axes qui sont les marqueurs du citoyen contemporain. Enfin, la formulation du sujet doit être prise en compte car elle invite à une réflexion sur l'accession à la citoyenneté. Effectivement, « être citoyenne » n'a pas toujours été une évidence et il semble opportun de s'interroger sur l'obtention des droits civiques par les femmes et sur les modalités de leur exercice aujourd'hui. S'en suit, logiquement, une réflexion sur les notions d'égalité et d'équité, mais aussi de parité.*

*Finalement c'est une étude autour du possible dans un monde incertain que propose ce sujet.*

## Corrigé

“Un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile.” Ce constat, lapidaire, porté par l'historien grec Thucydide invite au questionnement. Il semble que deux principes fondamentaux se dégagent de cette analyse. L'un est évident, l'autre est implicite. Le premier rend compte d'une dichotomie entre le citoyen « concerné » et le citoyen « inutile » fondée sur le degré de participation à la vie de la cité, à la politique. Ne pas se mêler de politique, ne pas chercher à interférer, à agir dans la prise de décision revient à s'exclure du champ de la citoyenneté ou, à tout le moins, à se cantonner dans un rôle de citoyen passif. Le second tient dans le champ lexical de cette citation. Le citoyen est nécessairement un homme. Être citoyen à l'époque de Thucydide c'est-à-dire dans la Grèce Antique, c'est être un homme concerné et impliqué dans les affaires touchant à la vie de la Cité. Au fil du temps, le rôle du citoyen va se construire et sa définition s'en trouver modifiée. A la simple association à la vie civique va progressivement se développer une volonté de participation. En ce sens, le rôle du vote, la tenue d'élections libres et plus généralement le régime de la démocratie représentative vont permettre cette extension. Par ailleurs, les revendications en faveur de l'élargissement des conditions d'accès à la citoyenneté vont faire entrer d'autres individus dans le champ de la vie civique, qu'il s'agisse des femmes, des bi-nationaux pour certaines élections ou même de l'abaissement de l'âge de la majorité légale. Être citoyen aujourd'hui consiste à s'inscrire dans cet héritage renouvelé et matérialisé par un cadre juridique et institutionnel stable, visible et accessible. Mais, le citoyen contemporain sort du cadre. Bien sûr, par son étymologie *civis*, le citoyen reste rattaché à la Cité, mais celle-ci a grandi. Il n'est plus le citoyen d'une ville, d'un pays mais il s'inscrit dans un monde globalisé, davantage marqué par les enjeux mondialement partagés que par les frontières géographiques. Notre analyse devra donc envisager la citoyenne et le citoyen contemporain dans un espace mondialisé. De plus, être citoyenne ou citoyen aujourd'hui revient à une forme de mobilisation protéiforme et intermittente. Tantôt le citoyen contemporain matérialise son existence en utilisant les voies traditionnelles de la Démocratie représentative en votant, tantôt il exerce sa citoyenneté en se mobilisant pour ou contre au gré des sujets que l'actualité propose. Il pourra se mobiliser contre la montée des extrêmes ou contre le développement des idées wokistes, il pourra se mobiliser pour la vaccination contre le Covid19 ou contre l'avortement. Finalement c'est davantage par les actes que par les concepts que l'on identifie le citoyen d'aujourd'hui. Et ce dernier est complexe. On le dit amorphe tant les taux de participations aux élections sont faibles et pourtant, en sursaut, il se réveille et bondit dès lors que son pays ou ses valeurs sont attaquées comme en témoignent les nombreuses mobilisations spontanées qui ont suivi les attentats de

janvier 2015, par exemple. Toutefois, le citoyen d'aujourd'hui se heurte à des problématiques d'hier et de demain et sa place, tout comme son identité, s'en trouvent modifiées. D'abord, les sociétés sont plus « liquides » comme le théorisait le sociologue Zygmunt Bauman c'est-à-dire que les structures et les valeurs fondatrices de la vie sociale sont plus fragiles. Le citoyen doit donc trouver de nouvelles causes pour se mobiliser. Les démocraties semblent de plus en plus contestées surtout dans leur forme la plus libérale tandis que la guerre fait son retour en Europe. Enfin, le développement d'enjeux planétaires comme le dérèglement climatique ou l'ancrage de plus en plus fort de l'Intelligence Artificielle dans notre quotidien poussent le citoyen contemporain à se projeter dans un avenir incertain où sa participation semble moins évidente, tant le monde virtuel se concrétise. Dans ce contexte, comment la citoyenne et le citoyen d'aujourd'hui parviennent-ils à se mobiliser à la fois autour d'enjeux classiques et peu attrayants, et d'enjeux novateurs et peu accessibles ? Comment se mobiliser dans un monde de moins en moins compréhensible où l'immatériel tend peu à peu à recouvrir le réel d'un voile d'incertitude ? Le citoyen d'aujourd'hui est enserré dans le temps, entre passé et futur.

Si le cadre de la citoyenneté est plutôt bien établi aujourd'hui, permettant aux citoyennes et citoyens de prendre part à la vie de la cité, il n'empêche nullement une crise de confiance profonde (I). C'est certainement hors de ce cadre que le citoyen contemporain doit définir son rôle afin de continuer à se mobiliser autour d'enjeux collectifs via de nouveaux moyens (II).

\*\*\*

I. **Aujourd'hui, un cadre juridique et institutionnel permet aux citoyennes et citoyens d'être consultés et associés à la prise de décision. Toutefois, ce modèle historique est fragilisé par une crise de confiance profonde et multifactorielle qui interroge sur les modalités d'exercice de la citoyenneté.**

La contemporanéité n'a pas fait disparaître l'apport de la Grèce Antique, mais elle a replacé le citoyen dans un nouvel espace juridico-institutionnel conférant une effectivité à la citoyenneté (A). Toutefois, la structure des sociétés contemporaines autant que les valeurs qui les fondent ont érodé la confiance du citoyen (B).

### A. Aujourd’hui comme hier, être un citoyen revient à s’inscrire dans un cadre formel, inspiré de l’Antiquité, permettant l’inclusion et la participation à la vie politique et sociétale.

La citoyenneté ne prend corps que dans un cadre qui confère aux citoyens la possibilité d’appréhender, d’évaluer et de participer aux décisions qui les concernent directement ou indirectement. Ce cadre a été dessiné par deux disciplines principales, le droit et la science politique. Fondé sur l’expérience de la Grèce Antique, du siècle de Périclès notamment, ce cadre s’est modernisé mais avec une finalité semblable, permettre le débat et la codécision. Au fil du temps, les bénéficiaires de la citoyenneté se sont transformés, se sont étendus. Le véhicule privilégié fut le droit de vote. De fait, l’accession au droit de vote marquait l’entrée dans la citoyenneté. Dès lors, il est possible de considérer que la citoyenneté est un statut, juridique qui plus est. Outre le fait que ceci témoigne de la dimension éminemment politique de la citoyenneté, cela renvoie à deux éléments fondamentaux. D’abord, le citoyen est un national (bi-national dans certains cas) titulaire de ses droits civils et politiques et concourt à l’exercice de la souveraineté nationale au sens de l’article 3 de la Constitution de la Vème République. Ensuite, si le citoyen se définit par les droits dont il est titulaire, il l’est aussi par les devoirs auxquels il est assujetti. Ce cadre permet d’envisager le rôle de citoyen de deux manières : passive ou active. Ceci se traduit en termes de droits politiques par le droit de vote mais aussi d’éligibilité. D’un aspect plus sociétal, le citoyen bénéficie du principe d’égalité, hérité de l’*isonomia* grecque permettant une meilleure inclusion dans la société. D’ailleurs, cette « égalité des citoyens devant la loi, sans distinction d’origine, de race ou de religion » est proclamée à l’article premier de la Constitution de 1958, mais ce principe est aussi celui qui est mentionné le plus grand nombre de fois dans la Déclaration de 1789 et qui structure les jurisprudences du Conseil constitutionnel et du Conseil d’État. Un autre aspect de l’égalité réside dans l’accession des femmes au statut de citoyen. Les combats militants et les victoires législatives ont permis d’imposer dans les démocraties occidentales, une citoyenneté déconnectée du sexe. Le citoyen est donc un parmi d’autres, il est une singularité dans une collectivité ce qui est le gage du maintien de la cohérence de la société en son ensemble. De plus, globalement depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, la garantie, tout comme le périmètre des droits garantis, n’ont cessé de s’étendre. Sans doute plus que celui des devoirs inhérents à tout citoyen. Si bien qu’une notion connexe à la citoyenneté est souvent convoquée pour témoigner de cette faiblesse, le civisme. Le citoyen d’aujourd’hui peut jouir de la citoyenneté tout en manquant de civisme. Il en manque peut-être car il est à lui-même sa propre fin et que le sens de l’intérêt général s’est estompé à mesure que ses revendications singulières ont été satisfaites. Il s’en suit un enchevêtrement brinquebalant entre droits trop

singuliers et devoirs trop oubliés. Dès lors, de nouvelles formes de solidarités sur fond d'affermissement de l'individualisme se sont développées au point d'éroder la confiance nécessaire.

B. L'affirmation de l'individualisme, le développement des nouvelles technologies et l'affaiblissement des régimes démocratiques placent le citoyen contemporain au cœur d'une crise de confiance interrogeant le modèle même de la citoyenneté.

Tout enserré qu'il est dans son époque, le citoyen d'aujourd'hui en absorbe les traits caractéristiques. Il fait face au développement exponentiel de nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais aussi aux révolutions scientifiques et industrielles. Parallèlement, un phénomène oublié refait surface, celui de la contestation et de l'affaiblissement du modèle de démocratie libérale à travers le monde. C'est donc tout un modèle qui est à interroger, celui de la pérennité du citoyen dans une époque qui risquerait de le faire passer pour une survivance anachronique. En proie au doute, le citoyen d'aujourd'hui en vient à perdre confiance. Cette confiance pourtant nécessaire au régime de démocratie représentative. Dans Le contrat de défiance, Michela Marzano interroge cette nouvelle relation du citoyen avec les instances traditionnelles de la citoyenneté et plus globalement, de la politique. Par ailleurs, à répétition, les enquêtes d'opinion témoignent de la crise de confiance entre les Français et le système de représentation politique. Ce ne sont pas forcément les fondements du régime démocratique qui sont remis en cause mais bien les représentants ou instances de représentation, tels que les partis politiques. Cette perte de confiance est encore plus marquée chez les jeunes générations et les catégories populaires comme l'analyse des taux d'abstention aux élections en témoigne. La crise de confiance ou l'apparition de la défiance ne signifie pas, pour autant, que les citoyens se désintéressent de la politique. Ils recherchent un système plus désintermédié grâce auquel leur participation à la prise de décision serait plus directe. Le citoyen d'aujourd'hui est donc moins passif et plus vigilant. Son exigence civique se perçoit notamment dans une attente renforcée en termes de transparence et de probité envers ceux qui le dirigent. Ce phénomène se perçoit dans les institutions avec la création d'une Autorité Française Anticorruption, mais également dans le développement d'un journalisme d'investigation. L'apport de l'éducation est aussi à envisager, l'éducation civique permettant une première sensibilisation à l'esprit critique. Il convient sans doute d'évoquer l'apparition, parallèlement à la défiance, d'un « citoyen méfiant ». Sensibilisé à des concepts ancrés comme le principe de précaution par exemple, c'est un regard critique que la citoyenne et le citoyen d'aujourd'hui portent sur la société. La

méfiance ne doit donc pas être seulement considérée négativement en ceci qu'elle favorise une approche critique de la citoyenneté.

**II. Etre citoyenne et citoyen aujourd’hui consiste surtout à modeler de nouvelles formes de rapports à la Cité et de créer une citoyenneté plus individualisée, portée par de nouveaux canaux visant à favoriser l’engagement au service de l’intérêt collectif, en soutien à des enjeux renouvelés.**

Le citoyen d'aujourd'hui est actif et intermittent. Il se mobilise ponctuellement en fonction des causes qu'il souhaite défendre, parfois là où on ne l'attend pas (A). Émerge finalement une forme de citoyenneté participative qui tend à redéfinir la relation entre citoyens et pouvoirs publics (B).

A. Le citoyen contemporain matérialise une forme d’engagement « à la carte ». Il est un citoyen « intermittent » qui se mobilise à l’envie, souvent hors des canaux traditionnels, pour faire entendre ses revendications majoritairement tournées vers de grandes questions collectives.

Les phases prévisibles et récurrentes de participation citoyenne comme les élections ne mobilisent que très faiblement les citoyens d'aujourd'hui. Pour autant, il n'est pas possible de conclure à une baisse de l'engagement citoyen, bien au contraire. En effet, de nouvelles formes de civisme témoignent d'une volonté toujours plus grande de participer à la vie de la Cité. En réalité, ce renouveau de la citoyenneté se matérialise par l'attachement à des formes de participation civiques plus pratiques et quotidiennes. Le citoyen devient un citoyen actif qui fonde une forme d'éthique de l'action et de l'exemplarité en se mobilisant autour de sujets ponctuels ou récurrents qui présentent une importance significative. Il en va ainsi des mobilisations civiques transnationales autour de la question du dérèglement climatique comme des mobilisations récentes contre la réforme des régimes de retraite. Le citoyen contemporain choisit ses causes, mais il choisit aussi ses voies d'action. En ce sens, le numérique présente un grand nombre d'opportunités. Il est une source potentielle d'enrichissement de la citoyenneté. A titre d'exemple, il est possible de se référer à l'essor récent des « Civic Tech » qui viennent redessiner les contours de la citoyenneté en facilitant l'engagement et en renforçant son aspect participatif. Pour autant, cette « citoyenneté numérique » fait émerger de nouveaux risques. En effet, le citoyen d'aujourd'hui se trouve alors confronté à des dangers que les formes traditionnelles d'exercice de la citoyenneté

permettaient d'éviter. Par exemple, l'équité puis l'égalité du temps de parole médiatique lors des campagnes électorales ou encore la distribution de professions de foi normées garantissaient l'exposition du citoyen à des informations vérifiées. Par le numérique, il se voit exposé à la diffusion virale de fausses nouvelles ou même au piratage de messages vidéo qualifié de « deep fake ». Malgré leurs risques, ces nouveaux canaux facilitent la mobilisation citoyenne et permettent aux citoyens de mieux remonter leurs revendications.

B. Une nouvelle forme de « citoyenneté participative » invite les pouvoirs publics à mieux cerner les revendications collectives et à les mettre à l'agenda politique dans une optique de meilleure adéquation entre l'expression de la demande citoyenne et la mise en œuvre de la réponse publique.

La volonté de mobilisation, d'engagement et de civisme ne s'estompe pas. Elle se redessine à mesure que le rejet de la verticalité du pouvoir s'enracine. Les modalités d'expression de la citoyenneté aujourd'hui sont telles, qu'elles rendent le rapport des citoyens aux pouvoirs publics bien plus direct. Une citoyenneté de l'engagement s'instaure. Effectivement, la vitalité de la vie associative en France est une preuve de la vivacité de l'engagement au service du commun. Le développement du service civique ou du service national universel, mais aussi du mieux consommer avec l'essor de l'agriculture biologique ou de l'économie sociale et solidaire témoignent du haut degré de sensibilisation des citoyens à des causes d'intérêt général. Il s'en suit une forme d'injonction à agir de la puissance publique qui est contrainte de se saisir de tout nouveau sujet. Il en a été ainsi des violences faites aux femmes ou de ce qui se résume par le mouvement « *me too* » qui résulte d'abord d'une mobilisation sur les réseaux sociaux et qui dans les cas les plus extrêmes a conduit à une interrogation autour de la notion de « féminicide ». Finalement, si les individus sont de plus en plus repliés les uns sur les autres dans un vaste mouvement d'individualisme, il n'en demeure pas moins que les citoyens sont de plus en plus ouverts sur la société. Il est aussi possible de percevoir l'émergence d'une citoyenneté de l'action publique qui s'exerce au travers de droits spécifiques reconnus aux citoyens dans leurs relations avec les pouvoirs publics, comme de l'ensemble des processus consultatifs qui associent les citoyens à l'élaboration des décisions publiques comme les enquêtes publiques par exemple. C'est donc bien l'espace entre la question de société et sa prise en charge par les pouvoirs publics que le citoyen d'aujourd'hui est parvenu à réduire au service de l'intérêt général.

\*\*\*

Finalement, être citoyenne et citoyen aujourd’hui relève d’un profond syncrétisme. Il s’agit de tirer profit des structures traditionnelles de la démocratie représentative héritées de la Grèce Antique tout en se fondant dans des formes nouvelles de participation citoyenne. Le numérique, l’intelligence artificielle mais aussi la mobilisation sincère et quotidienne autour de grandes causes universelles viennent revivifier les formes de la citoyenneté et renouveler la place et le rôle du citoyen contemporain. Aujourd’hui, parallèlement à un affaiblissement de la participation électorale ou du rôle des partis politiques, s’enracine un civisme de l’action. Le citoyen d’aujourd’hui est complexe, intermittent, mobilisé et vigilant.

\*\*\*